



Bordeaux, le 12 mai 2020

Coronavirus : point de situation

COVID-19 : Conseils de désinfection et d'hygiène pour l'accueil du jeune enfant

Nettoyage des sols, des surfaces, hygiène des mains pour les personnels et les enfants... quels produits utiliser avec quel protocole pour neutraliser le virus tout en veillant à limiter le risque d'exposition à des substances chimiques préoccupantes ?

La circulation du COVID-19 oblige à renforcer la désinfection des locaux collectifs avec des produits efficaces contre les virus (virucides), notamment dans les crèches et les lieux d'accueil de la petite enfance.

C'est pourquoi, dans le cadre de la stratégie Petite enfance, l'ARS Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les experts hygiénistes du CPIAS Nouvelle-Aquitaine (Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins), présente le travail réalisé par l'agence ingénieur conseil Alicse : **une extension « spéciale COVID-19 » du Guide Reco-crèche à télécharger gratuitement.**



Ce **document de 6 pages**, a pour objet de préciser les consignes du « Guide ministériel COVID-19 – Modes d'accueil du jeune enfant du 6 mai 2020 » afin **d'aider les structures à choisir des produits de désinfection limitant à la fois le risque épidémique, mais aussi le risque d'exposition involontaire des enfants et du personnel à des substances chimiques préoccupantes.**

- A télécharger ici : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-conseils-de-desinfection-et-dhygiene-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

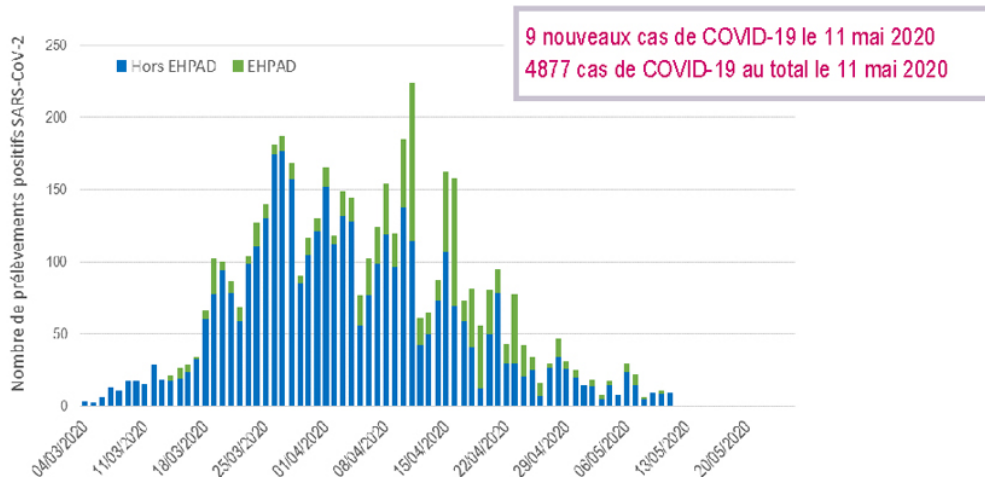
>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **9 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 11 mai, ce qui porte le total à 4 877** depuis le début de l'épidémie.

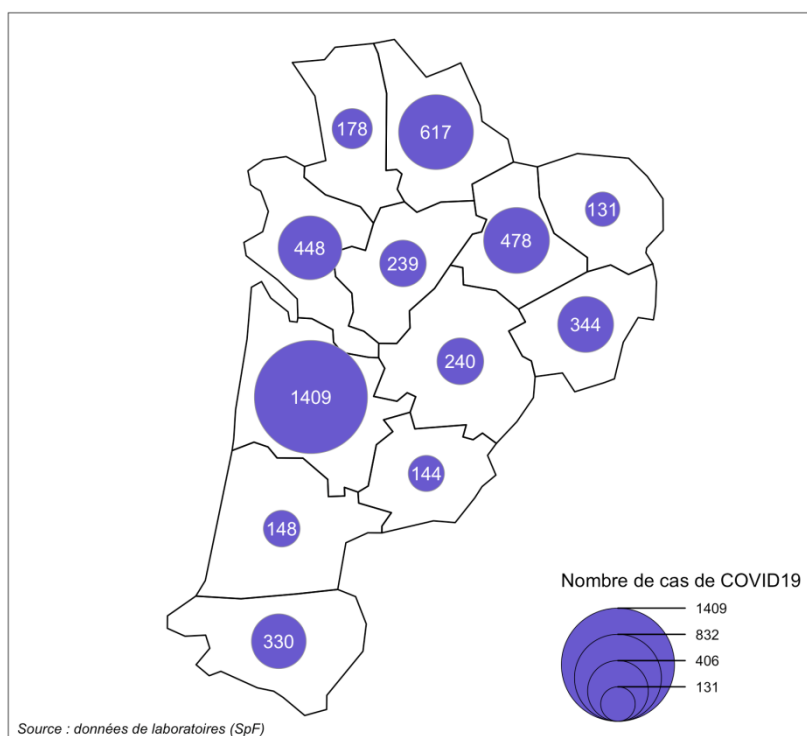
Pour rappel :

- Ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.
- Les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.

Figure 1 - Evolution quotidienne du nombre de prélèvements positifs au SARS-CoV-2 en Nouvelle-Aquitaine



Depuis le 10 avril, un dépistage systématique dans les EHPAD ayant identifié au moins un cas confirmé de Covid-19, parmi les résidents ou le personnel, a été initiée dans l'ensemble de la région.
(Source : Santé publique France)



>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **458 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (- 29 par rapport à la veille)
- **75 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (- 9 par rapport à la veille)
- **1 677 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 24 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 362 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 4 par rapport à la veille)

(1) Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 12/05 à 14h

Tableau 5 - Nombre de cas de COVID-19, SI-VIC, Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	458	75	1677	362
DEPARTEMENTS¹				
Charente (16)	3 (1%)	1 (1%)	43 (3%)	12 (3%)
Charente-Maritime (17)	47 (10%)	8 (11%)	109 (6%)	44 (12%)
Corrèze (19)	62 (14%)	7 (9%)	92 (5%)	31 (9%)
Creuse (23)	17 (4%)	7 (9%)	43 (3%)	5 (1%)
Dordogne (24)	22 (5%)	1 (1%)	68 (4%)	11 (3%)
Gironde (33)	165 (36%)	34 (45%)	760 (45%)	135 (37%)
Landes (40)	13 (3%)	1 (1%)	59 (4%)	12 (3%)
Lot-et-Garonne (47)	24 (5%)	2 (3%)	54 (3%)	8 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	35 (8%)	3 (4%)	183 (11%)	25 (7%)
Deux-Sèvres (79)	12 (3%)	2 (3%)	51 (3%)	19 (5%)
Vienne (86)	22 (5%)	5 (7%)	116 (7%)	36 (10%)
Haute-Vienne (87)	36 (8%)	4 (5%)	99 (6%)	24 (7%)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Tableau 3- Nombre cumulé de signalements et de cas de Covid-19 chez les résidents et le personnel en Ehpa et autres EMS depuis le 01/03/2020, Nouvelle Aquitaine

			Résidents								Personnel			
	Nombre de signalements ¹		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²		Nombre de décès dans l'établissement ³		Nombre de décès à l'hôpital ³		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²	
Départements	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1
Charente (16)	39	(+1)	51	--	59	(-1)	10	--	0	--	40	--	58	(+1)
Charente-Maritime (17)	55	--	69	--	178	--	7	--	11	--	41	--	110	(+2)
Corrèze (19)	18	--	23	--	43	--	0	--	1	--	13	--	14	--
Creuse (23)	28	--	18	--	41	--	6	--	1	--	24	--	30	--
Dordogne (24)	26	--	39	--	85	(+2)	10	--	1	--	24	--	43	(-1)
Gironde (33)	145	(+3)	225	(+1)	649	(-7)	35	--	41	(+1)	128	(+4)	387	(+8)
Landes (40)	27	(+1)	6	--	15	--	1	--	0	--	8	--	31	(+1)
Lot-et-Garonne (47)	19	--	5	--	35	(-1)	3	--	0	--	3	--	14	(-1)
Pyrénées-Atlantiques (64)	82	(+1)	95	--	220	(+1)	20	--	7	--	60	--	105	--
Deux-Sèvres (79)	46	(+1)	20	--	69	(+2)	0	--	4	--	12	--	40	(+3)
Vienne (86)	44	(-1)	121	(-2)	181	(-4)	19	--	9	--	88	--	113	--
Haute-Vienne (87)	23	--	106	--	174	--	14	--	7	--	59	--	102	--
Total Région	552	(+6)	778	(-1)	1749	(-8)	125	--	82	(+1)	500	(+4)	1047	(+13)

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 12 mai 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,
- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 375 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au **12 mai, 130 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 14,5% des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :

0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19

ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr